

ARR-2020-063

**ARRÊTÉ PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS
A Madame Denise RENAUD, 4^{ème} Vice-Présidente**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
VU le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, relatif aux Centres de Gestion de la fonction publique territoriale,
VU la délibération n° DEL-20201109-03 du conseil d'administration en date du 9 novembre 2020, fixant à quatre le nombre des Vice-Présidents,
VU la délibération n° DEL-20201109-04 du conseil d'administration en date 9 novembre 2020 portant élection de Madame Denise RENAUD en qualité de 4^{ème} Vice-Présidente du Centre de Gestion,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Délégation de fonctions est donnée à **Madame Denise RENAUD**, 4^{ème} Vice-Présidente, pour exercer les attributions suivantes :

- Action et protection sociale
- Emploi, mobilité, évolution professionnelles, reclassement, formation

Par conséquent Madame Denise RENAUD, 4^{ème} Vice-Présidente est habilitée à signer tous actes et documents, ainsi que tous courriers et pièces administratives relevant des domaines de compétences ci-dessus.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du 9 novembre 2020, date de l'exercice effectif des fonctions déléguées.

Article 5 : Le Directeur Général du Centre de Gestion et le Payeur Départemental, Trésorier du Centre de Gestion, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet et dont une ampliation sera remise à l'intéressée.

Fait à La Roche-sur-Yon

LE PRESIDENT,

Eric HERVOUET
Maire délégué de Saint Georges de Montaigu

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en préfecture le
de l'affichage le
de la notification à l'intéressée le